



Territoire				
Superficie totale des unités d'aménagement	79 740 ha	Superficie retenue au calcul	38 490 ha	48,3 %

**Volet Calcul des possibilités forestières**

Résultats préliminaires du calcul des possibilités forestières						
Niveaux de récolte en volume marchand brut (m <sup>3</sup> /an), rendement soutenu sur 150 ans						
	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Bouleau à papier	Feuillus durs	Total
Actuelle (2013)	26 800	800	5 800	5 900	28 100	67 400
2014-2018	14 500	2 000	3 300	5 300	28 200	53 300
Différence 2013	- 46 %	+ 250 %	- 43 %	- 10 %		- 21 %

Travaux sylvicoles et budget annuels					
Coupes totales	Coupes partielles	Plantations	Travaux d'éducation	Préparation de terrain	Budget employé
120 ha	490 ha	160 ha	100 ha	100 ha	0,5 M \$

Répartition des volumes dans les composantes territoriales						
Sans contraintes	Territoires fauniques structurés	Paysages	Peuplements orphelins	Bandes riveraines	Pentes fortes	Autres
58 %	15 %	2 %	5 %	2 %	3 %	15 %

Principaux éléments d'impacts des objectifs visés par rapport aux niveaux de récolte *	
Organisation spatiale	- 7 %
Protection de l'eau	- 11 %
Habitats fauniques	- 2 %

*Parmi d'autres éléments ayant une incidence, à la hausse et/ou à la baisse, sur les résultats*

**Volet détermination des possibilités forestières**

Facteur considéré pour la détermination et impact anticipé	
Aucun élément	

Pour l'instant, les volumes proposés en revue externe correspondent aux volumes qui pourraient être retenus lors de la détermination des possibilités forestières si aucune particularité n'est soulevée.

**Particularités à signaler**

La région de l'Estrie comprend une seule unité d'aménagement. Présence importante de territoires fauniques structurés et de parcs nationaux. Activités fauniques importantes. Protection de 9 600 hectares de lisières boisées riveraines et de 1 990 hectares de paysages sensibles.